



Parents doivent-ils aider un enfant adulte

Par **maryse31**, le **18/09/2012** à **11:56**

Bonjour,rnrnJe suis actuellement au chômage avec 450 euros par mois d'ASS, je vis seule sans enfant et je suis âgée de 55 ans et ma mère âgée de 80 ans a une bonne retraite qui plus est elle vit avec une personne également retraitée et elle bénéficie depuis 20 ans de la pension de réversion de mon père décédé. Elle refuse de m'aider financièrement alors que je ne lui demande qu'une centaine d'euros par mois pour vivre car je n'arrive pas à tout assumer. rnLégalement puis-je l'obliger à le faire sachant bien sûr que je préférerais que ça se passe autrement mais que je ne vais pas avoir le choix.rnrnMerci pour votre réponse

Par **trichat**, le **18/09/2012** à **16:28**

Bonjour,rnrnLa question que vous posez a sa réponse dans le code civil.rnrnIl serait plus judicieux de trouver une solution amiable avec votre mère âgée.rnrnMais si ce n'est pas possible, vous devrez solliciter le juge aux affaires familiales qui examinera vos revenus et vos besoins, ainsi que ceux de votre mère pour fixer le montant de la pension alimentaire à vous attribuer.rnrnCi-dessous, adresse du site services publics vos droits (site officiel du gouvernement) :rnrn <http://vosdroits.service-public.fr/F10435.xhtml>rnCordialement.

Par **maryse31**, le **18/09/2012** à **18:21**

Merci beaucoup de m'avoir répondu aussi rapidement. rnJuste une dernière question avant de contacter qui que ce soit : est-ce que le fait que je sois propriétaire de ma maison (une vieille maison de 36 m2) est rédhibitoire pour une telle requête ?

Par **trichat**, le **18/09/2012** à **19:24**

Non. Car si vous deviez en plus payer un loyer, vos besoins financiers en seraient accrus, d'où une demande de pension alimentaire plus élevée.rnrnVotre demande ne semble pas excessive.

Par **maryse31**, le **19/09/2012** à **11:37**

Je vous remercie beaucoup pour votre réponse.rnrnBonne journée à vous, cordialement.